Parcours balisés de Phalempin

Le conseil environnement

Ces parcours balisés utilisent en partie des zones rurales et forestières :

- protégez la faune, la flore, l'environnement et emportez vos détritus ;
- respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit ;
- ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des agents forestiers et des agriculteurs.

Le conseil santé

L'activité physique améliore les capacités cardio-vasculaires, respiratoires, musculaires et procure une sensation de bien-être. Les bénéfices pour la santé sont perceptibles dès le passage de la sédentarité à une activité physique modérée.

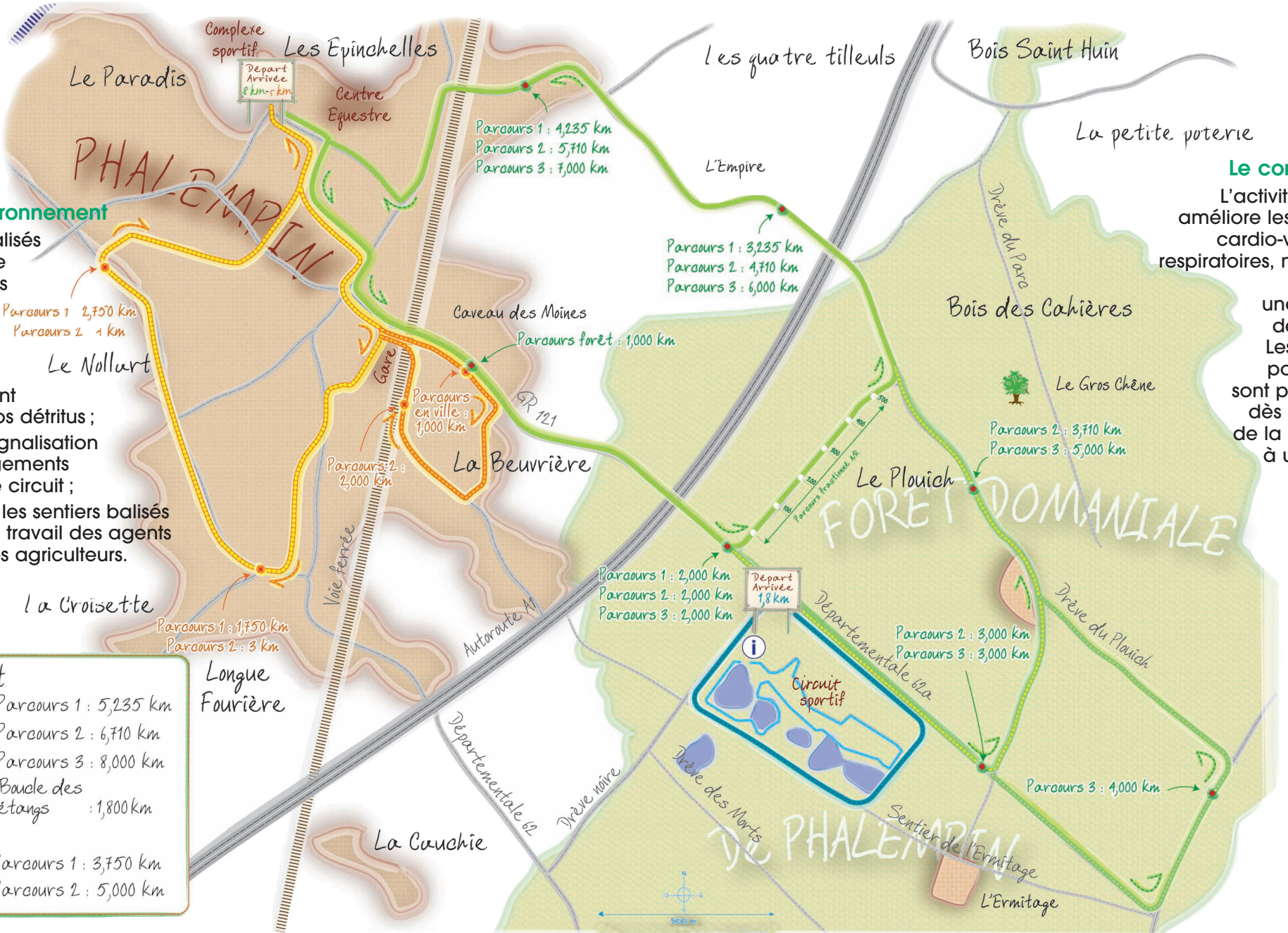

Partenaires Conseil : 03 20 27 11 89